

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURES

Diagnostic technique et architectural, étude de faisabilité pour le campus diplomatique de Damas

Date limite de réception des candidatures
11/07/2025

Liste des annexes :

1_ L'engagement de confidentialité et son annexe

A – Identification de l'organisme qui passe le marché

Maîtrise d'ouvrage : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Pouvoir adjudicateur : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Représentant du pouvoir adjudicateur :

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères
Sous-direction des projets Monde
Direction des Immeubles et de la Logistique
57, boulevard des Invalides
75700 PARIS

La conduite d'opération sera assurée l'antenne immobilière régionale d'Istanbul conjointement avec la Direction des Immeubles et de la Logistique (DIL) représentée par le Pôle Afrique du Nord Moyen-Orient (ANMO) basé à Paris.

B – Description de l'opération

Objet du marché

Le marché a pour objet la maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un diagnostic technique et architectural et une étude de faisabilité pour le campus diplomatique français à Damas afin de réhabiliter les bâtiments dans leur état d'origine.

L'étude comporte par ailleurs un important volet sécurité puisque les conditions de sécurité du site devront être adaptées au contexte local actuel.

Deux bâtiments composent le campus sur un même site : la Résidence d'époque Ottomane, et l'ambassade, une extension réalisée dans les années 1990.

Lieu d'exécution

La prestation est à réaliser à l'adresse suivante :

Rue Ata-al-Ayyoubi à Damas, Syrie.

C – Objet de la procédure

L'objet de la procédure est de sélectionner un bureau d'études techniques qui sera chargé de réaliser :

- Un état des lieux techniques (diagnostic) tous corps d'état complet à l'échelle du Campus ;
- Une étude de faisabilité portant sur les sujets suivants : remise en état originel des bâtiments la création d'un poste de garde extérieur et d'une cage aux lions, la reprise des VRD ;
- Une proposition de phasage des travaux tenant compte de l'évolution des besoins fonctionnels du site exposés dans le programme (qui sera transmis lors de la phase de sélection des offres).

D - Type de procédure et déroulement

La présentation consultation s'inscrit dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique. Elle se déroule en deux phases, une phase de sélection des candidatures puis une phase de sélection des offres.

Suite à l'analyse des candidatures, le maître d'ouvrage retiendra un maximum de 5 candidats admis à remettre une offre.

Le marché comportera **une tranche ferme** pour :

- Des études de diagnostics (DIA).

E - Contenu du dossier

Le dossier de consultation publié sur le profil d'acheteur du maître d'ouvrage comporte les documents suivants :

- l'avis d'appel public à candidatures

Le contenu détaillé du dossier d'appel d'offres sera communiqué dans les documents de consultation aux candidats admis en phase offre dans un second temps.

F - Conditions de participation

La consultation est ouverte à des bureaux d'études techniques ou des bureaux d'études techniques, couvrant le champ de tous les corps d'état de la construction avec une importante composante sûreté.

Le marché sera conclu avec un prestataire unique, mandataire du groupement. Il sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Le Maître d'Œuvre doit avoir des compétences dans les domaines suivants :

- Architecture ;
- Construction, bâtiment ;
- Structure ;
- Lots techniques : chauffage, ventilation, climatisation, électricité, informatique (câblage) ;

- Sécurité Incendie ;
- Sûreté ;
- Estimation budgétaire, analyse des coûts.

Par ailleurs, il est demandé aux candidats de :

- Justifier de leurs compétences sur des bâtiments à valeur patrimoniale (site archéologique, bâtiment classés, ...) dans la région du Proche/Moyen-Orient, et en France ;
- Présenter des prestations comparables dans les domaines du bâtiment à valeur patrimoniale en réhabilitation ;
- Maîtriser la réglementation construction régionale et française (bâtiments à valeur patrimoniale) ;
- Démontrer leur capacité à se rendre disponible sur place auprès du donneur d'ordre pendant l'opération ;
- Maîtriser le français et l'anglais.

Les candidats ne peuvent se trouver dans un cas d'exclusion des contrats publics prévus dans la réglementation française ou locale

G – Critères de sélection des candidatures et composition du dossier de candidature

Les candidats seront sélectionnés sur la base d'une présentation de leurs compétences, de leurs références et de leurs moyens. Ils doivent donc exposer leurs capacités professionnelles et organisationnelles.

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

- **Analyse des compétences techniques : 20 %**
 - Références du candidat
 - Qualité de l'organigramme proposée pour l'équipe (chef de projet et spécialistes) ;
- **Analyse des références professionnelles : 50 %**
 - Opérations de réhabilitation similaires
 - Suivi de travaux en site occupé, exemple de réalisation, phasage, méthodologie
 - Etudes et suivi de travaux dans la région du Proche et Moyen-Orient
- **Exemples de rendus : 30%**
 - Qualité des exemples de rendus sur d'autres opérations similaires.

Documents à produire par les candidats :

A_ Capacités administratives, juridiques, économique et financière :

- Formulaire DC1 (lettre de candidature identifiant le candidat ou les membres du groupement) et formulaire DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement), disponibles en ligne (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou Document Unique de Marché Européen (<https://www.economie.gouv.fr/daj/document-unique-de-marche-europeen-dume>)/tout équivalent.
- Les documents attestant de l'existence juridique du candidat et de chacun des membres du groupement.
- Les certificats ou déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat satisfait aux obligations fiscales et sociales.
- Les attestations sur l'honneur précisant que le candidat ou chacun des membres.
- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des 3 derniers exercices, le capital social, dûment signé par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat.

B_ Une note (25 pages format A4 maximum) présentant :

- Présentation de l'entreprise (histoire, organigramme, domaine d'intervention) – 4 pages maximum
- Références projets similaires, en précisant les surfaces et les montants de chaque référence ainsi que le nom du client et la localisation des projets (de préférence au Proche et Moyen-Orient) – 4 pages maximum (4 références)
- Références projets sur le domaine de la sûreté – 2 pages maximum (2 références)

- La constitution de l'équipe et les CV de chaque spécialiste. Cette équipe devra inclure toutes les spécialités demandées. – 10 pages maximum
- Des exemples de rendu sur d'autres diagnostics relatifs à des opérations de réhabilitation – 4 pages A4 maximum (4 rendus).

En complément, chaque candidat devra remettre l'engagement de confidentialité et son annexe joints à cet avis, daté et signé par un représentant dûment habilité de la société.

H – Langues

La langue officielle du marché est la langue française.

En cours de réalisation, tous les plans et documents techniques seront rédigés en français.

I – Date limite de réception des candidatures

Les candidats remettront leur candidature sur support informatique (format PDF) **selon l'une des trois modalités suivantes :**

- via la plateforme « Place », plateforme des achats de l'état, <https://www.marches-publics.gouv.fr> (dépôt de dossier en ligne, les candidats sont invités à créer un compte utilisateur) ;

La candidature devra être remise avant le **lundi 11 juillet à 18h.**

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus seront éliminés.

J – Procédure de recours

En cas de litige, l'instance compétente est le Tribunal administratif de Paris.

K – Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus selon les moyens suivants :

- Via la plateforme « Place » (<https://www.marches-publics.gouv.fr>): dépôt de questions en ligne
- Par mail avec pour objet la mention suivante « Diagnostic technique et architectural, étude de faisabilité pour le campus diplomatique de Damas » aux adresses suivantes, en copie l'une de l'autre :
 - alan.hocquet@diplomatie.gouv.fr
 - christophe.du-repaire@diplomatie.gouv.fr

Les réponses se feront uniquement via « Place » par une publication « Questions-Réponses ». Aucune question/réponse ne pourra être directement adressée aux contacts mentionnés ci-dessus.

Des modifications peuvent être apportées aux documents de la consultation au plus tard 5 (cinq) jours calendaires avant la date limite de réception des candidatures.

Les modifications sont communiquées aux seuls candidats dûment identifiés lors du retrait des documents de la consultation sur « Place ».

Les candidats devront répondre sur la base du dernier dossier modifié. Dans le cas où un candidat aurait remis sa candidature avant les modifications, il pourra en remettre une nouvelle sur la base du dernier dossier modifié, avant la date et heure limites de dépôt des candidatures.

Lorsqu'une réponse nécessaire à l'élaboration de candidatures n'est pas fournie 6 jours avant la date limite de réception des offres, ou en cas de modifications importantes des documents de la consultation, le délai de réception des candidatures est reporté.